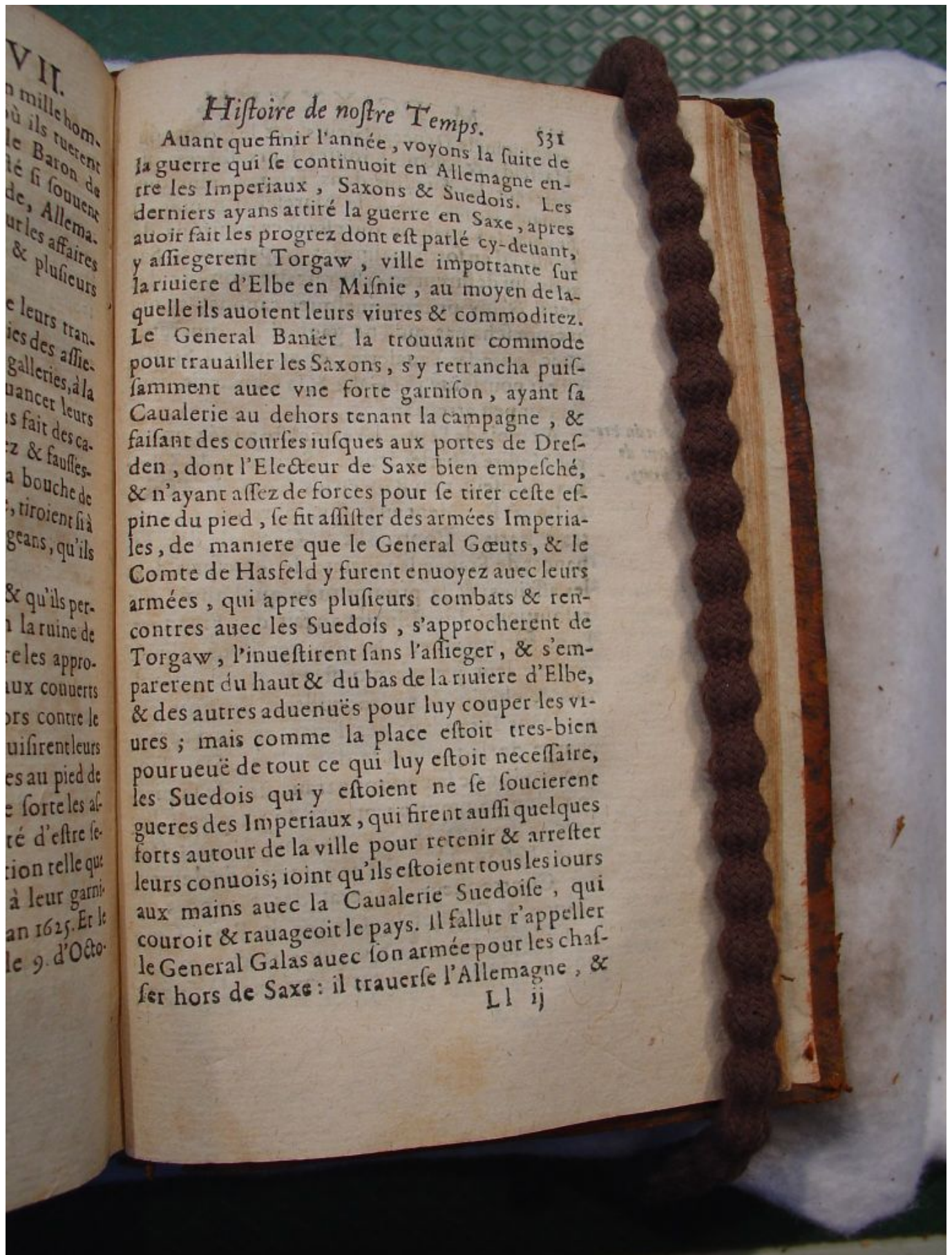
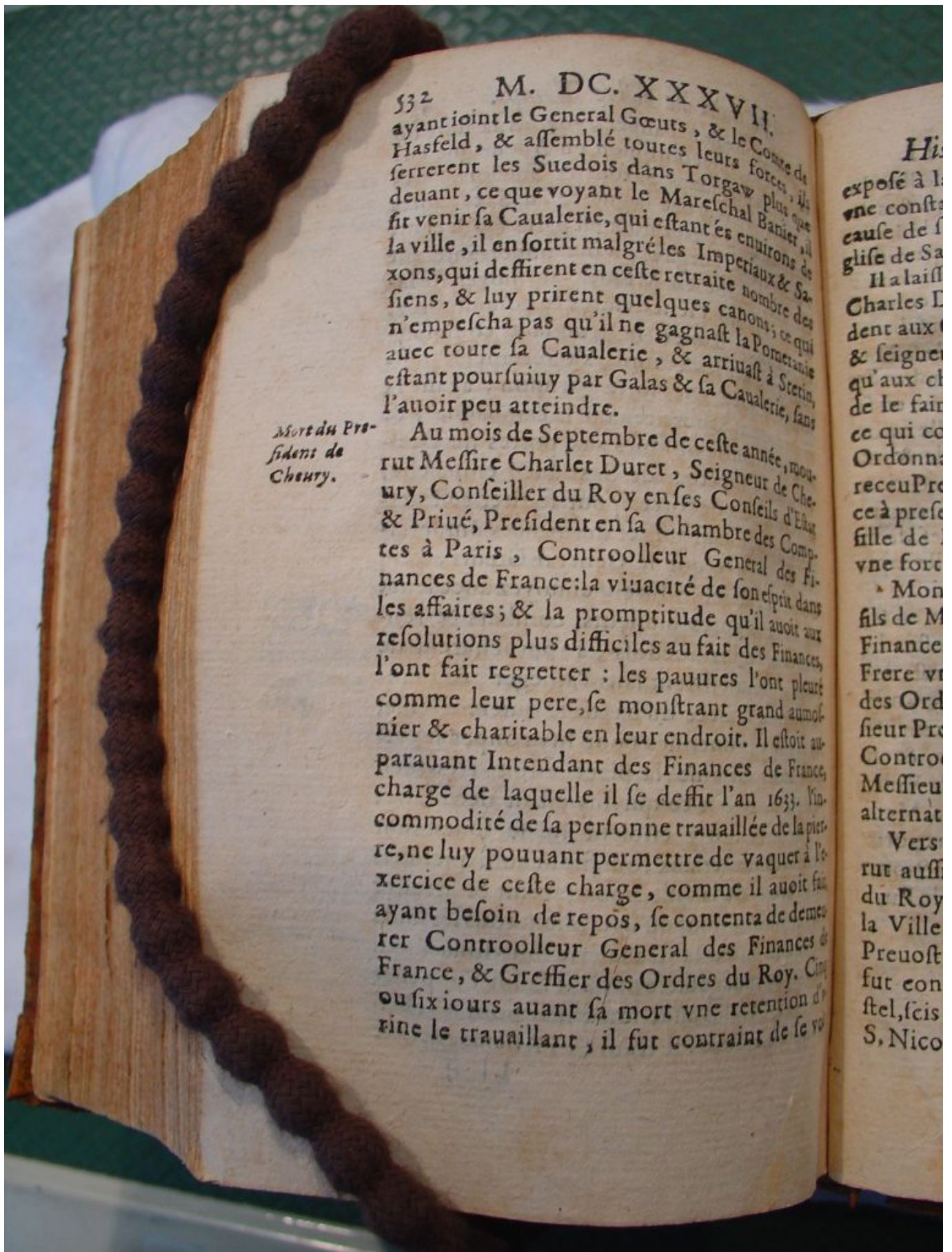


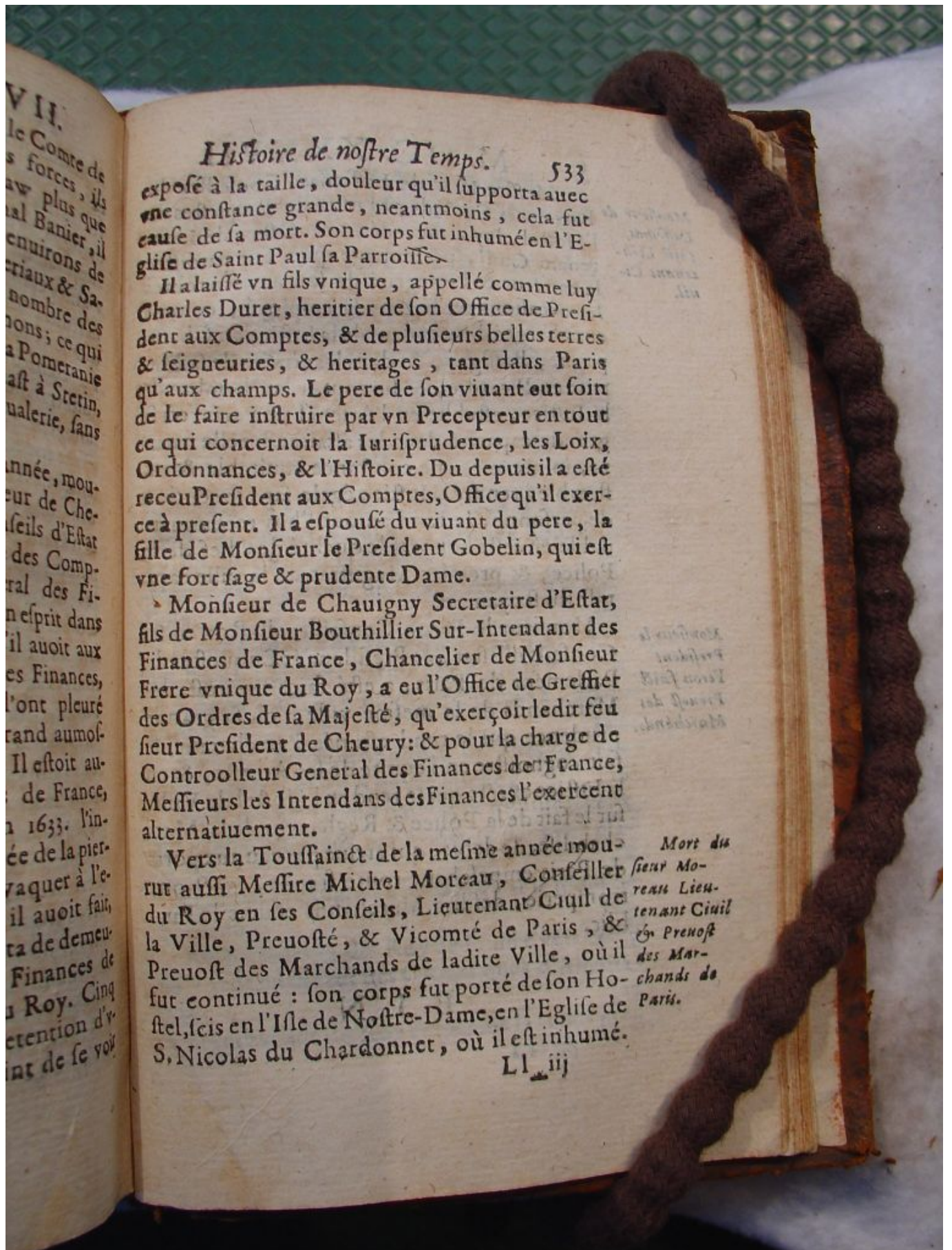
1637_531.jpg



1637_532.jpg



1637_533.jpg



Histoire de nostre Temps.

533

exposé à la taille, douleur qu'il supporta avec vne constance grande, neantmoins, cela fut cause de sa mort. Son corps fut inhumé en l'Eglise de Saint Paul la Parroisse.

Il a laissé vn fils vnique, appelé comme luy Charles Durer, heritier de son Office de President aux Comptes, & de plusieurs belles terres & seigneuries, & heritages, tant dans Paris qu'aux champs. Le pere de son viuant eut soin de le faire instruire par vn Precepteur en tout ce qui concernoit la Jurisprudence, les Loix, Ordonnances, & l'Histoire. Du depuis il a esté receu President aux Comptes, Office qu'il exerce à present. Il a espousé du viuant du pere, la fille de Monsieur le President Gobelin, qui est vne fort sage & prudente Dame.

Monsieur de Chauigny Secretaire d'Etat, fils de Monsieur Bouthillier Sur-Intendant des Finances de France, Chancelier de Monsieur Frere vnique du Roy, a eu l'Office de Greffier des Ordres de sa Majesté, qu'exerçoit ledit feu sieur President de Cheury: & pour la charge de Controolleur General des Finances de France, Messieurs les Intendans des Finances l'exercent alternatiuement.

Vers la Toussainct de la mesme année mourut aussi Messire Michel Moreau, Conseiller du Roy en ses Conseils, Lieutenant Ciuil de la Ville, Preuosté, & Vicomté de Paris, & Preuost des Marchands de ladite Ville, où il fut continué: son corps fut porté de son Hostel, seïs en l'Isle de Nostre-Dame, en l'Eglise de S. Nicolas du Chardonnet, où il est inhumé.

Ll. iij

Mort du
sieur Mo-
reau Lieu-
tenant Ciuil
& Preuost
des Mar-
chands de
Paris.

1637_534.jpg



534 M. DC. XXXVII

*Monsieur de
Laffemas
faict Lieu-
tenant Ci-
vil.*

Messire Isaac de Laffemas, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maistre des Requestes de l'Hostel, luy a succedé en cét Office de Lieutenant Civil, personnage qui a fait paroistre la candeur & l'integrité de son ame en toutes les occasions où le Roy l'a employé, comme aux charges d'Intendant de la Justice, comme paigne, Bassigny, & dans les armées de Charojellité en Picardie, & sur tout en la Chambre de la Justice, establee en l'Arsenal de Paris, où sa grande capacité dans les affaires de telle nature, jointe avec vne constance de telle nature, flexible à rendre la Justice égale sans exception de personne, le rend aujour d'hy recommandable en ceste honorable qualité de Chef de la Police, & premier Magistrat de la ville capitale du Royaume.

*Monsieur le
President
Feron faict
Preuost des
Marchands.*

Monsieur le Feron Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat, & President es Enquestes du Parlement de Paris, a esté faict Preuost des Marchands de la mesme ville, où sa grande prudence qui le rend estimée d'yn chacun, se fait cognoistre en l'equité de ses Arrests, & en la Justice exacte qui se rend en l'Hostel de Ville, sur le fait de la Police & Reglement de la Marchandise, de debit, qui arriue par eau aux ports de Paris empeschant toute fraude, exaction, tromperie, desdits Marchands enuers le Public.

F Y N



TAB
DE
ra



stille
A
dre F
ce &
gnol
Af
ruine
Al
qui s
ce,
All
S. G
Ar
de Su
gne,
l'A

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan